



Montreuil, le 07 Novembre 2018

Monsieur Patrick JEANTET
Président de l'EPIC SNCF Réseau
15/17 Rue Jean Philippe RAMEAU
93210 Saint-Denis

Objet : Demande de Concertation Immédiate – ASTI.

Monsieur le Président,

L'encre de la loi sur le pacte ferroviaire est à peine sèche que vous vous empressez, avec l'aval bienveillant du gouvernement, d'appliquer, avant l'heure, cette réforme néfaste pour le service public ferroviaire, les usagers et les cheminots.

Les attaques qui sont portées contre les ASTI, mettent tout simplement en péril ces services. Pour les cheminots, c'est une véritable sensation de déclin du service qui est vécu.

Cette politique apporte d'ores et déjà, un mal-être important pour les cheminots, sans aucune prise en compte de votre part. Nombre de cheminots vivent très mal cette situation.

Aussi, en vertu de l'article 4-2 du chapitre 1 du RH0826 modifié par l'avenant du 13/12/2007, nous vous déposons une Demande de Concertation Immédiate afin de vous interpeller sur :

- ✓ L'augmentation insupportable du nombre de RPS ;
- ✓ L'arrêt de l'externalisation des missions télécom dont l'astreinte, l'arrêt de tous les projets de réorganisation ;
- ✓ Des embauches pour les métiers télécom ;
- ✓ Une véritable perspective d'avenir pour les télécoms au sein de SNCF Réseau ;
- ✓ Des parcours d'astreinte à taille humaine ;
- ✓ Le retour à une formation continue ;
- ✓ Le maintien de la hotline.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Olivier GENDRON
Secrétaire Fédéral

